

## CHANCELLERIE D'ÉTAT

---

2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 |

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CHANCELLERIE D'ÉTAT

#### Votation du 15 mai 2011

#### Vote par internet : qui l'utilise et quand ?

**L'utilisation du vote électronique dans le cadre du scrutin du 15 mai dernier n'a pas été uniforme sur tout le canton, ni à travers toutes les classes d'âge. Une carte générée par le département informatique de la Haute école de gestion (HESGE) montre par exemple que les villes ont moins voté en ligne que les campagnes. Elle souligne aussi que les différents arrondissements de la ville de Genève sont assez homogènes quant à l'utilisation du vote par internet. L'opération du 15 mai ne devrait pas rester sans suites : en annonçant hier qu'il n'y aurait pas de votation fédérale en novembre prochain, le Conseil fédéral a ouvert la voie à une nouvelle mise à disposition du vote par internet à l'ensemble du canton pour un scrutin cantonal.**

Citadins, habitants d'une commune suburbaine ou villageois, jeunes ou personnes âgées, comment les Genevois se sont-ils positionnés quant au vote par internet, qui leur était pour la première fois offert à tous le 15 mai dernier ? Premier élément, la participation en ligne dans les différentes communes va d'un maximum de 32,05% à Collex-Bossy à un minimum de 14,37% dans l'arrondissement électoral de Chêne-Bougeries-Centre. Des chiffres à comparer au taux moyen sur le canton de 22,13%.

De manière surprenante, les villes du canton (communes de plus de 10'000 habitants) ont moins recouru à internet que la moyenne du canton. A l'exception de Plan-les-Ouates (23,72%) et Versoix (25,32%), les autres villes (Genève, Carouge, Chêne-Bougeries, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex et Vernier) ont voté en-dessous de la moyenne cantonale.

La ville de Genève, dont la carte politique est souvent parcourue de forts clivages d'un arrondissement à l'autre, fait preuve en ce qui concerne l'utilisation du vote électronique d'une grande homogénéité. Le pourcentage moyen de participation en ligne de 19,64% ne cache que des différences modestes d'un arrondissement à l'autre. Les extrêmes vont en effet de 21,80% de l'ensemble des suffrages exprimés en ligne à Saint-Jean à 16,42% à Servette-Grand-Pré, quartier talonné par Champel avec 17,35%. Huit des 17 arrondissements de la ville se situent au-delà de 20% de participation en ligne, trois entre 19% et 20% et quatre entre 18% et 19%.

Le Mandement (Satigny, Dardagny, Avully, Chancy) a plus voté en ligne que la moyenne cantonale, de même que la plupart des communes de la couronne extérieure du canton (Avusy, Laconnex, Collex-Bossy, Versoix, Genthod, Bellevue, Gy, Jussy, Presinge, Puplinge, Corsier, Veyrier, Bardonnex ou Troinex).

La participation électorale en général croît de manière assez linéaire avec l'âge, de 23,85% pour les 18-29 ans à 52,24% pour les plus de 60 ans. La participation par internet connaît au contraire un pic parmi les 30-39 ans, avant de redescendre au fur et à mesure que l'âge des électeurs croît. Chez les trentenaires, plus d'un vote sur trois (35,57%) a été émis en ligne, à comparer aux trois sur dix chez les 18-29 ans et les 40-49 ans.

Chez les plus de 60 ans, les votes en ligne ont représenté 12,13% du total des opinions exprimées par cette classe d'âge. L'« eElecteur » le plus âgé connu de la chancellerie est un Monsieur domicilié à Vernier et âgé de 95 ans, pour lequel voter en ligne n'a pas semblé très différent de l'eBanking qu'il pratique régulièrement.

Quand vote-t-on en ligne ? La distribution votes électroniques dans le temps montre une courbe croissante du lundi au vendredi, un pic hebdomadaire ce jour-là, et une décroissance du nombre de votes reçus le samedi et le dimanche, avant la reprise de la courbe ascendante le lundi suivant.

Les électeurs en ligne ne sont pas des noctambules. Les heures auxquelles ils se connectent au site de vote vont de 7 heures du matin à 23 heures, avec un pic entre 9 et 11 heures du matin et un second pic entre 18 et 21 heures.

Reste cette donnée forte des 4146 votes électroniques enregistrés lors de la dernière demi-journée du scrutin, le samedi 14 mai, soit 4,3% du total des votes, presque autant que le nombre de bulletins déposés le dimanche matin à l'urne (4819, ou 5,01% du total). Il est certes impossible de savoir si les eÉlecteurs du samedi matin se seraient rendus aux urnes le dimanche si internet n'existait pas. Cette poussée de fièvre des votes en ligne le samedi matin permet cependant de penser que la participation finale aurait été plus basse sans le vote en ligne.

A souligner enfin que les 18'857 votes en ligne émis par des électeurs résidant dans le canton ont permis une économie de 18'857 francs pour l'Etat sur les coûts d'affranchissement des votes postaux.

Par ailleurs, le Conseil fédéral ayant décidé lors de sa séance du 18 mai qu'il n'y aurait pas de votation fédérale le 27 novembre prochain, il sera possible d'offrir à nouveau à l'ensemble des Genevoises et des Genevois de voter en ligne ce jour-là si le Conseil d'Etat décidait de l'organisation d'un scrutin cantonal. En 2011, année d'élections fédérales, il n'y a pas de votation agendée en septembre.

Le vote par internet repose sur un système composé à 80% de logiciels *open source*. Il est entièrement propriété de l'Etat. L'exploitation et les développements sont assurés par le Centre des technologies de l'information (CTI) de l'Etat de Genève.

*La carte de la répartition du vote en ligne à travers les 67 arrondissements électoraux du canton est visible à l'adresse [www.ge.ch/votations/20110515/carte\\_participation\\_internet.asp](http://www.ge.ch/votations/20110515/carte_participation_internet.asp).*

*Des statistiques par canal de vote sont disponibles à l'adresse [www.ge.ch/evoting/statistiques.asp](http://www.ge.ch/evoting/statistiques.asp).*